

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS BFC

Séance du 10 décembre 2025

Délibération du CA

Objet : Bilan CVEC 2024-2025

Document(s) joint(s) :

- Bilan CVEC 2024-2025
- Dépliant bilan CVEC 2024-2025_Pour étudiants

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L.841-5 et D.841-9 à D.841-11 ;

Vu le Décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus : supprimant la fixation annuelle, par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, des orientations prioritaires des actions financées par la CVEC ;

Vu le la Circulaire n° 2019-09 du 20 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions ;

Vu le la Circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement étudiant.

Vu la Fiche technique du 11 septembre 2019 relative à la pluriannualité des crédits du MESR

Exposé des motifs :

La contribution vie étudiante et de campus a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de tous les étudiants.

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté, dans une politique volontariste de coordination, travaille en collaboration avec les acteurs du territoire, dont les étudiants, pour orienter les dépenses CVEC.

Un bilan doit être réalisé annuellement et présenter les dépenses réalisées.

Un support de communication spécifique pour les étudiants a été créé et sera diffusé pour valoriser les actions et services à disposition des étudiants.

Article unique :

Le Conseil d'Administration du Crous Bourgogne-Franche-Comté approuve le bilan CVEC 2024-2025 présenté.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité / à la majorité des membres du Conseil d'administration :

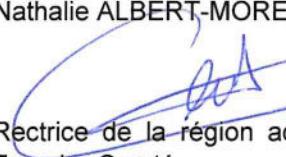
Nombre de membres composant le CA : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Quorum atteint : oui
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Besançon

Le 10 décembre 2025

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,



Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités